

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATIONS.

Nos gravures.

I. *Forêt de la Rollaz (canton de Vaud)*. Plus de 200 stères sont empilés là pour la vente, le long d'un chemin créé pour la circonstance. Nous sommes sur un plateau boisé qui semble d'un accès facile. En réalité, il n'en est rien: ce sol horizontal est totalement miné par l'érosion chimique. C'est un lappiez caractéristique, dont les profondes crevasses sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont cachées par la mousse et les myrtilles. Il est impossible de pénétrer dans le massif avec un cheval. Il a fallu faire apporter au bord du chemin, qui traverse le massif en diagonale, tous les produits de l'exploitation par notre agile et endurente équipe de bûcherons bergamasques.

La division I de la Rollaz est un de ces anciens bois à ban, mis en défens sous le régime bernois pour la conservation d'un certain taux de boisement. C'est un perchis de 180 ans au moins, à accroissement très lent, à cause non seulement de l'état serré, mais aussi de l'infertilité d'un sol rocheux et d'une exposition peu favorable.

L'éclaircie faite est la première opération un peu radicale tentée dans ce peuplement qui compte 400 plantes à l'ha mesurant 190 m³. Il comprend au total 5800 petits bois (35 % du volume), 2819 bois moyens (60 %) et seulement 99 gros bois (5 %). L'opération a porté sur environ 800 sujets. L'aspect du massif a beaucoup gagné à cause de la disparition des bois difformes. Conformément au marché local, les bois exploités ont été triés en trois catégories: rondins, de plus de 14 cm, pour la boissellerie (boîtes à fromage); ces stères prennent le chemin de la France. Les rondins de 10 à 14 cm sont utilisés comme bois de râperie, ceux de moins de 10 cm et les bois tarés comme bois de chauffage.

A. P . . . y.

II. *Peuplement de cryptomeria du Japon*. Le cryptomeria du Japon (*Cryptomeria japonica*), ou *Sugi*, est l'arbre forestier le plus répandu du Japon. Il en est un des plus précieux et joue dans ce pays à peu près le même rôle que l'épicéa dans le nôtre.

La photographie ci-jointe, que nous devons à l'amabilité de M. le professeur Miyai, récemment en voyage d'étude dans notre pays, montre un peuplement aménagé à la révolution de 80 ans, dans la forêt domaniale d'Iwate. Le matériel sur pied du peuplement en cause s'élève à environ 770 m³ à l'ha. La hauteur moyenne est de 30 m.

Le cryptomeria peut atteindre une hauteur supérieure à celle de notre épicéa. A en croire M. Miyai, le maximum serait de 60 m. H. B.